



QUAD 4X4 MOTO SSV BUGGY KART CROSS

BULLETIN D'INSCRIPTION LE TRUC DE FOU

Programme du dimanche 14 décembre 08

- 9 h 00 à 10 h 00 accueil sur la base de sport mécanique :
51, Rte de Cassagne 31360 Roquefort sur Garonne
Vérification des motos (maxi 94 décibels et attestation d'assurance)
Parcours en Open
- 12 à 15 h : en option : déjeuner : 1 plat + 1 dessert, eau minérale café 13 €/pers
suite du Parcours
- 17 h 30 débriefing de cette journée autour d'un pot de clôture

Bulletin d'inscription

à retourner par courrier avant le vendredi 5 décembre 2008

(Michel Vayssié 91, allée Charles de Fittes, coté cour, 31300 Toulouse)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Fax : _____

e-mail : _____ Port : _____

votre niveau de pilotage : débutant amateur confirmé

Modèle de véhicule: _____ (les véhicules doivent être assurés)

Participation :

(Avec son véhicule) Le pilote: 30 € TTC hors déjeuner (penser à le réserver ou le prévoir)
repas : 13 € TTC /pers

Modalité de réservation : - Retour du bulletin d'inscription et du règlement intérieur signés accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'association toulouse best off
Photocopie de votre attestation d'assurance

Pour des raisons de sécurité, cette journée est interdite au Public et spectateurs

Règlement intérieur de Balesta Off Road

**Vous entrez sur un terrain privé non ouvert à la compétition.
Vous y évoluez pour votre plaisir et celui d'autrui.**

Nous vous proposons un site comportant un fléchage précisant :

- La catégorie de véhicules pouvant emprunter les pistes**
- Le sens de circulation**
- Le niveau de difficultés des pistes**

Les participants s'engagent à :

Nous vous demandons de lire attentivement ces informations pour le respect de l'ensemble des participants :

- ✓ Nous vous accueillons sur le domaine uniquement de 9 h 30 à 17 h 30 (exception pour soirée nocturne)
- ✓ Vitesse limitée à 30 km/h sur les routes et pistes du Domaine
- ✓ Stationnement uniquement sur les zones fléchées
- ✓ Vous devez vous présenter à notre accueil dès votre arrivée :
 - nous fournir votre attestation d'assurance du véhicule et des conducteurs :
Le participant déclare avoir souscrit toutes polices d'assurances appropriées tant pour lui-même que pour les personnes susceptibles de l'accompagner (assurance Responsabilité Civile et Auto ou moto ou quad).
 - remplir votre fiche de renseignements.
 - Déposer une pièce d'identité que nous vous remettrons à votre départ
(pour nous permettre de savoir qui se trouve sur le terrain pour votre sécurité)
- ✓ Est admis tout véhicule tout-terrain conforme au Code de la Route, en parfait état de marche
- ✓ Chaque pilote est responsable de ses passagers et des dégâts qu'ils pourraient occasionner sur leur passage.
- ✓ **Vous devez respecter le sens de circulation en suivant le fléchage approprié à votre véhicule.**
- ✓ **Il est obligatoire d'utiliser les zones fléchées de lavages des véhicules avant d'emprunter la route goudronnée. (Ne pas rouler sur la route goudronnée avec les pneus boueux.)**
- ✓ la promenade à pied et la chasse sont interdites sur le domaine
- ✓ Le pique nique sauvage est interdit sur le domaine. Sur ce site la nature vous accueille, afin de ne pas dénaturer cet environnement, des emplacements de propreté sont à votre disposition pour recueillir vos déchets. Nous vous demandons de bien vouloir les utiliser.
- ✓ **Vous ne devez pas rouler sous l'emprise de l'alcool ou de drogue,**
- ✓ Les équipements sont obligatoires : ceintures de sécurité ou casques attachés, gants en fonction de votre véhicule
- ✓ Il n'y aura pas de notion de compétition, ni de course lors des randonnées.
- ✓ Le participant déclare assumer les risques inhérents à la conduite en tout-terrain et assumer l'entière responsabilité de la conduite de son véhicule sans pouvoir rechercher la responsabilité de l'équipe de Balesta Off Road. **Il assume également la responsabilité de rouler en milieu naturel avec sur le domaine des Risques de glissement du Terrain, de rochers et d'arbres. Il est également conscient de la présence des animaux sauvages**
- ✓ Les évolutions hors pistes sont strictement interdites à tous les véhicules présents sur le site, celle-ci engage totalement la responsabilité du contrevenant.
- ✓ **Exclusion:**
Les écarts de conduite ne sont pas admis. L'équipe de Balesta Off Road se réserve le droit d'exclure à tout moment le ou les participants dont le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la journée, de même en cas de non-respect des règles de sécurité ou de l'environnement ou s'il adopte un comportement dangereux pour lui-même et pour autrui. **La vitesse excessive, le dérapage, le patinage volontaire ainsi que les ronflements abusifs des moteurs sont formellement interdits.** L'exclusion n'ouvre droit à aucun remboursement, et est sans recours contre Balesta Off Road.

Toute l'équipe de Balesta Off Road vous remercie de votre compréhension.

à _____ le _____ Lu et approuvé suivi de votre signature